

Colloque scientifique

Transitions archéologiques : intervalles de l'archéologie, intervalles en archéologie

Présentation

Le Projet européen Alcotra TRA[ce]S (Transmettre la recherche archéologique dans les Alpes du Sud) vise à la connaissance et à la valorisation de plusieurs sites et ensembles archéologiques en France et en Italie, dans la province de Cuneo et le département des Alpes de Haute-Provence. Le Département des Alpes de Haute-Provence organise le colloque terminal de ce projet. Le thème abordé dans ce colloque est celui des transitions en archéologie.

Le cadre retenu pour ce colloque est celui de l'espace alpin franco-italien et de ses marges ; les communications proposées pourront porter sur un spectre chronologique large, de la Préhistoire au Moyen Âge. Si les communications issues d'études archéologiques sont privilégiées, d'autres approches (historiques, géographiques par exemple) pourront être proposées.

Les archéologues sont souvent confrontés à des thématiques que l'on peut qualifier, par commodité ou de façon plus objective, de transition : transition chronologique, entre deux périodes bien caractérisées (du Néolithique à l'âge du Bronze, de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge), espaces de transition, fonctions intermédiaires (l'habitat semi-permanent). Ces thématiques ont été abordées isolément à de multiples reprises et certaines sont à la base d'axes de recherche spécifiques. Les transitions historiques ont ainsi fait l'objet d'un [colloque](#) en 2015 et de sessions spécifiques lors de colloques divers. Le passage de l'Antiquité au Moyen Âge, lui-même imaginé comme une période de transition entre l'Antiquité et la Renaissance, fait l'objet d'une littérature abondante. La perception de ces entre-deux de la chronologie peut relever de la structure de la pensée historique, organisée d'une façon discontinue dont le corollaire et, en creux, la création de périodes de transition. Bien évidemment, il ne s'agit pas de renier pour autant la réalité de ruptures politiques, techniques ou culturelles, mais plutôt de s'interroger sur leurs manifestations, surtout lors d'observations archéologiques. La formation et la spécialisation des archéologues, souvent organisée par période chronologique, complique également la compréhension de ces intervalles, à la fois proches et différents du cœur de l'objet d'étude. Le premier des axes du colloque pourra donc traiter de ces périodes de transition, de leur perception par l'archéologie voire, plus largement, d'une réflexion épistémologique sur le sens même de ces transitions en archéologie.

La question des espaces considérés comme intercalaires a également été abordée, au travers du thème de la [marginalité](#) ou, plus récemment, de la [notion de territoire dans les Alpes](#). Dans les territoires de montagne, la définition et l'occupation de ces entre-deux (entre sommets et fonds de vallée, entre plaine et montagne, entre centres de peuplement) est particulièrement prégnante. Là encore, c'est la définition du centre qui détermine l'intervalle. Une réflexion pourra donc être menée sur les espaces intercalaires et marginaux, leur définition et leur perception tant par les sociétés anciennes que par les archéologues. La notion de frontière, intrinsèquement liée à cette réflexion sur l'espace ancien, sera également au cœur des réflexions du colloque.

La méthodologie archéologique est pour sa part organisée et définie suivant des principes forts, qui se traduisent par des statuts d'intervention différents : prospections, sondages, fouilles ou diagnostics par exemple. Cependant ces catégories, nécessaires sur le plan du droit, s'accommodent parfois mal des questions spécifiques ou de certaines contraintes techniques. Ainsi, les observations lors d'installations de réseaux, fondamentales pour la connaissance des villages et des villes, sont-elles complexes à mettre en œuvre sur le plan technique et financier. Une session entre méthodologie et épistémologie pourra donc être consacrée à la prise en compte de ces opérations, entre prospection et sondage, ou entre diagnostic et fouille par exemple, et plus largement aux chantiers archéologiques qui ne correspondent pas strictement aux cadres prévus par le législateur. L'occasion, également de confronter expériences françaises et italiennes et les cadres législatifs et réglementaires différents des deux pays. En fonction du nombre de communications, cette session pourra éventuellement être organisée sous forme de posters avec présentation par les auteurs.

Une session du colloque pourra être consacrée par ailleurs à la question de la conservation et à la présentation des sites archéologiques, spécifiquement dans la zone alpine franco-italienne. En particulier pourront être abordées ici d'une part les apports de la restauration en elle-même à la connaissance des méthodes et matériaux de construction, et d'autre part les choix, entre technique et principes, qui président à la réalisation des travaux de consolidation.

D'une façon plus globale, l'un des enjeux du colloque sera donc de proposer une réflexion sur ces intervalles et de s'interroger sur leur sens, entre données objectives et constructions épistémologiques. La notion d'échelle (spatiale, chronologique) sera également centrale : il faudra en effet évaluer la pertinence d'une corrélation entre l'échelle d'analyse et la perception, sinon la réalité, de l'entre-deux, qu'il soit spatial ou chronologique. En d'autres termes, il s'agira de corréliser les intervalles perçus à l'échelle macroscopique et au niveau local.

Propositions de communication

Les propositions de communication, en français ou en italien, comprendront un titre, un résumé (2000 signes maximum) et une présentation des auteurs (structure de rattachement). Les communications, d'une durée de 20 minutes, pourront être proposées en français ou en italien.

Les propositions de communication seront envoyées à l'adresse [archeologie\[at\]le04.fr](mailto:archeologie[at]le04.fr) avant le 15 décembre 2019. Elles seront soumises à un comité scientifique franco-italien. Pour toute question, s'adresser à Vincent Buccio, responsable du service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence ([vincent.buccio\[at\]le04.fr](mailto:vincent.buccio[at]le04.fr) ; 06.33.75.87.48).

Calendrier

- Première circulaire et appel à communication : 15 octobre 2019
- Clôture des appels à communication : 15 décembre 2019
- Notification d'acceptation : 10 janvier 2020
- Programme définitif : 10 février 2020
- Colloque : 2 et 3 avril 2020

Conditions

Lieu : vallée de l'Ubaye, Alpes de Haute-Provence

Dates : 2 et 3 avril 2020

Prise en charge des frais (nourriture et hébergement) pour les intervenants. Possibilité d'hébergement et de restauration sur place pour les auditeurs. Inscription gratuite dans la limite des places disponibles. Le colloque pourra donner lieu par la suite à une publication des actes.